



Contexte

L'expertise du Forestier en chef a été sollicitée par le Comité de direction du caribou forestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin d'évaluer les impacts sur les possibilités forestières des modalités d'aménagement sur les territoires envisagés dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie pour les caribous forestiers et montagnards.

Les analyses réalisées par le Forestier en chef s'inscrivent à l'intérieur de la démarche ministérielle d'élaboration et de décision en vue d'établir la Stratégie pour les caribous forestiers et montagnards.

Mise en garde

Il importe de préciser que les analyses d'impacts des modalités d'aménagement de la stratégie pour les caribous forestier ne constituent pas des calculs de possibilités forestières au sens propre. Elles visent plutôt à fournir aux parties intéressées et aux décideurs, une tendance générale de la variation que pourrait représenter l'application de ces modalités sur la disponibilité en bois dans les différentes unités d'aménagement concernées par la Stratégie pour les caribous forestiers et montagnards. La quantification précise de l'impact sur les possibilités forestières en vigueur sera réalisée lors de l'obtention de la stratégie finale et officielle approuvée par les autorités du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Cette stratégie pourrait comporter des contours différents, des mesures d'atténuation ou de protection supplémentaires.

Les analyses ont été produites sur la base des modèles du calcul des possibilités forestières actuellement en vigueur (2018-2023). Certains changements légaux et administratifs qui sont entrés en vigueur depuis, ont été intégrés afin de créer un modèle de référence le plus représentatif possible de la période actuelle. Toutefois, certains facteurs tels que les nouveaux inventaires forestiers, les fusions d'unités d'aménagement, les perturbations naturelles futures et toute autre orientation d'aménagement à venir ne font pas partie de ces présentes analyses d'impacts.

Enfin, ces analyses ne tiennent pas compte de la stratégie envisagée en Abitibi-Témiscamigue pour la harde de Val d'Or.

Régions concernées par les analyses d'impacts

Les modalités analysées par le Forestier en chef concernent 25 unités d'aménagements réparties dans 4 régions forestières soit celles du Saguenay-Lac-Saint-Jean(02), de la Capitale-Nationale(03), de la Côte-Nord(09) et du Nord-du-Québec(10).



Résultats des analyses d'impacts

Les résultats d'analyses de l'application des modalités d'aménagement sur les territoires envisagés dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie pour les caribous forestiers et montagnards indiquent un impact à la baisse de l'ordre 6 % pour les quatre régions concernées ce qui représente une diminution de 759 800 mètres cubes de bois.

Les analyses réalisées par le Forestier en chef s'inscrivent à l'intérieur de la démarche ministérielle d'élaboration et de décision en vue d'établir la Stratégie pour les caribous forestiers et montagnards.

Tableau 1. Résultats des analyses d'impacts par région

Régions	Possibilités forestières (m ³ bruts/an)		Impact	
	Référence	Scénario analysé	Volume (m ³ bruts/an)	Pourcentage
Saguenay-Lac-Saint-Jean (R02)	6 425 000	6 241 000	-184 000	-3%
Capitale-Nationale (R03)	290 000	298 000	8 000	3%
Côte-Nord (R09)	3 929 000	3 630 000	-299 000	-8%
Nord-du-Québec (R10)	2 756 700	2 471 900	-284 800	-10%
Total	13 400 700	12 640 900	-759 800	-6%

o Analyses d'impacts
Caribou forestier - Régions 02,03,09 et 10
Résumé des analyses

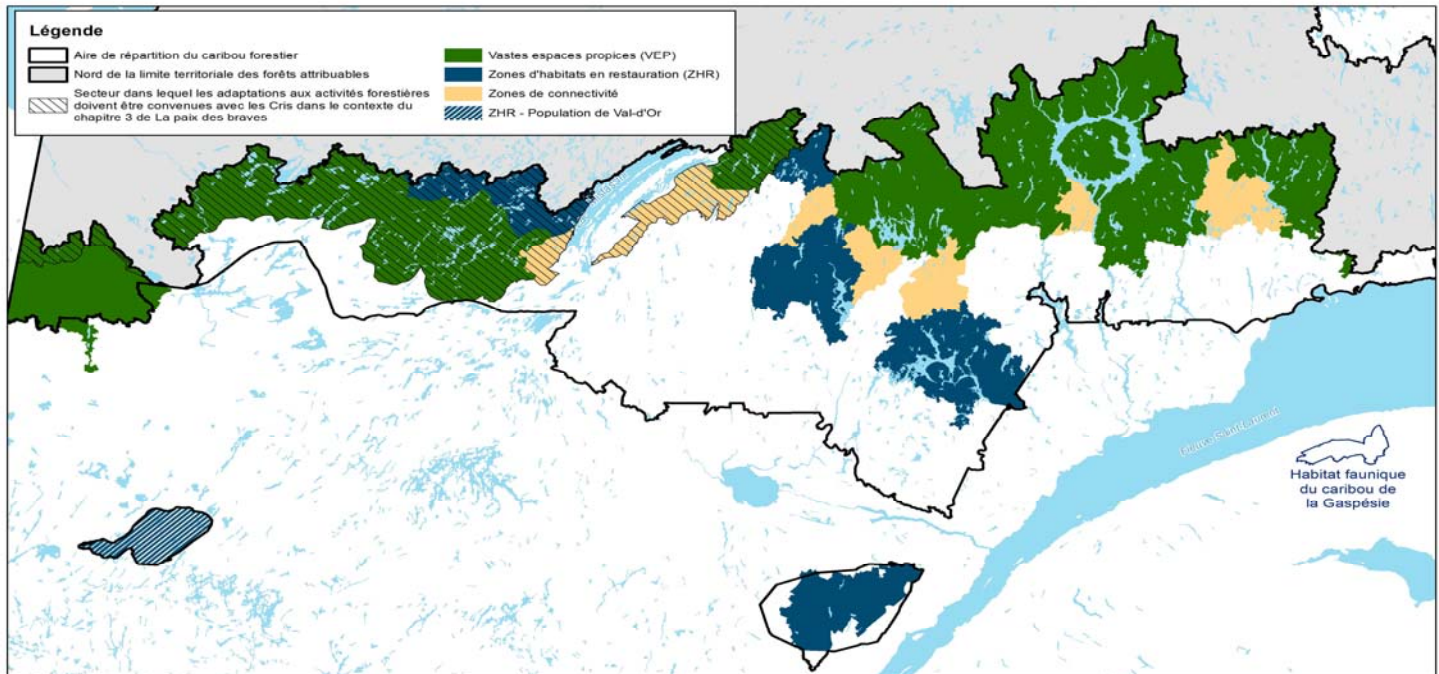


Tableau 2. Résultats des analyses d'impacts par région et par unité d'aménagement

Régions	Unités d'aménagement	Possibilités forestières (m ³ bruts/an)		Impact	
		Référence	Scénario analysé	Volume (m ³ bruts/an)	Pourcentage
Saguenay - Lac-Saint-Jean (R02)	023-51	310 000	280 000	-30 000	-10%
	023-52	1 061 000	1 062 000	1 000	0%
	024-51	741 000	677 000	-64 000	-9%
	024-52	724 000	669 000	-55 000	-8%
	025-51	2 461 000	2 455 000	-6 000	0%
	027-51	1 128 000	1 098 000	-30 000	-3%
	Sous-total	6 425 000	6 241 000	-184 000	-3%
Capitale-Nationale (R03)	031-53	57 000	30 000	-27 000	-47%
	033-51	233 000	268 000	35 000	15%
	Sous-total	290 000	298 000	8 000	3%
Côte-Nord (R09)	093-51	1 527 000	1 573 000	46 000	3%
	093-52	287 000	172 000	-115 000	-40%
	094-51	606 000	615 000	9 000	1%
	094-52	398 000	294 000	-104 000	-26%
	097-51	1 111 000	976 000	-135 000	-12%
	Sous-total	3 929 000	3 630 000	-299 000	-8%
Nord-du-Québec (R10)	085-51	636 400	627 900	-8 500	-1%
	085-62	15 400	0	-15 400	-100%
	086-52	359 000	342 300	-16 700	-5%
	086-63	5 300	5 200	-100	-2%
	086-64	207 500	199 100	-8 400	-4%
	086-65	304 000	266 500	-37 500	-12%
	086-66	198 600	174 800	-23 800	-12%
	026-61	174 900	99 400	-75 500	-43%
	026-62	151 900	124 600	-27 300	-18%
	026-63	141 200	100 100	-41 100	-29%
	026-64	322 500	316 300	-6 200	-2%
	026-65	240 000	215 700	-24 300	-10%
	Sous-total	2 756 700	2 471 900	-284 800	-10%
	Total	13 400 700	12 640 900	-759 800	-6%



Territoires envisagés par la stratégie en cours d'élaboration dans lesquels les activités forestières seront adaptées



Source : <https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/habitats-et-biodiversite/amenagement-habitat-caribou-forestier/>

Principales modalités analysées

Outres les aires protégées officielles et les ententes avec les Premières nations, les analyses ont intégré les modalités suivantes :

Vastes espace propice (VEP) : habitats peu ou pas perturbés. Les interventions forestières seront adaptées pour maintenir un habitat de qualité sur un horizon de 50 ans.

Zones d'habitat en restauration (ZHR) : habitats moyennement à fortement perturbés. Les interventions forestières seront adaptées pour favoriser une restauration active et le retour d'un habitat de qualité

Zones de connectivité : habitats qui permettront les échanges entre les populations de caribous et entre les vastes espaces propices et les zones d'habitat en restauration

Pour plus d'informations au sujet des analyses d'impacts du Forestier en chef, consultez le Rapport complet [Analyse d'impacts - Caribou forestier – Régions 02,03, 09 et 10](#) sur le site Internet du Bureau du forestier en chef.